

AR Prefecture

063-200070712-20220322-20220322_61-DE
Reçu le 08/04/2022
Publié le 08/04/2022

N° 20220322-61

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 MARS 2022 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 11 mars 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 22 mars 2022 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Atlantique DE LAVERNAY à Christiane SAMSON
Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Alexandra VIRLOGEUX à Pépita RODRIGUEZ
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Sylvain HERMAN à Stéphane RODIER
Serap ALP à Éric BOUCOURT
Pierre ROZE à Tony BERNARD

Conseillers absents excusés : Jean-Éric GARRET, Ludovic COMBE, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Georges LOPEZ.

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérante : Christine PETRUCCI, Patrice BION, Alain DESCOLS.

Secrétaire de séance : Caroline GUELON

**GROUPEMENT DE COMMANDE
THIERS DORE ET MONTAGNE / VILLE DE THIERS
POUR L'AMÉNAGEMENT DES EXTÉRIEURS DU SIEGE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE**

Rapporteur : Bernard VIGNAUD, Vice-Président

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

43

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

10

Total votants :

56

AR Prefecture

063-200070712-20220322-20220322_61-DE
Reçu le 08/04/2022
Publié le 08/04/2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique.

Considérant le besoin d'aménager l'extérieur du bâtiment du siège de Thiers Dore et Montagne afin d'accueillir au mieux les usagers (personnels, élus, partenaires, publics) ;

Considérant que ce projet répond aux enjeux actuels de développement durable par plusieurs aspects : gestion des eaux pluviales grâce à la création de places de parking perméables et à l'aménagement d'espaces verts, création de places de parking dédiées aux véhicules électriques ;

Considérant que cet aménagement va faciliter l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) depuis l'arrêt de bus ou les places de parkings dédiées jusqu'au bâtiment ;

Considérant que le quai bus et le trottoir sont situés sur la voirie communale, et permettent également l'accès au siège de TDM.

Le rapporteur expose les éléments suivants :

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et la Ville de THIERS souhaitent mettre en place un groupement de commande pour ces travaux. TDM est proposée comme coordonnateur du groupement et chaque collectivité conclura son marché avec le prestataire retenu. Les modalités de fonctionnement de ce groupement de commandes sont précisées dans la convention jointe en annexe.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention de groupement de commande relative à l'aménagement des extérieurs du siège de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, telle que présentée en annexe ;
- **Autorise** le Président à signer la convention de groupement de commande et tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 56

Conseillers présents : 46

Représentés : 10

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56

Pour : 56

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

